

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	19
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne, 3 fr. 50 c.  
Réclames, — 2 fr. 20 c.  
Faits divers, — 1 fr. 75 c.  
RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 81

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

29 Août 1874.

### Bulletin politique.

Maintenant qu'il est certain que la Russie s'est séparée de l'Allemagne et de l'Autriche, dans la question de la reconnaissance du gouvernement de Madrid, la presse, en France comme à l'étranger, s'applique avec un empressement naturel à rechercher quelle est la portée véritable et quelles peuvent être dans l'avenir les conséquences de cette démonstration d'indépendance.

Les officieux de tous les pays semblent s'être mis d'accord pour n'y voir qu'un incident dont les résultats politiques seront nuis, ou du moins très-peu importants.

Les journaux bismarckiens, ceux de Vienne comme ceux de Berlin, sont d'avis que l'accord établi en 1872 entre les trois puissances du Nord subsiste le lendemain dans les mêmes conditions que la veille, et que l'alliance conclue alors n'est pas moins intime. On pouvait s'attendre à ce que ces journaux exprimeraient cette impression ; il était plus habile, en effet, de voiler ainsi le mécontentement causé par la déconvenue subie à Berlin.

Le langage de l'organe russe en Belgique est à peu près le même. Le Nord se donne beaucoup de peine pour diminuer moralement l'acte très-honorable de son gouvernement ; on dirait qu'il éprouve le besoin de le faire pardonner.

« Lorsque le gouvernement du maréchal Serrano présentera, disait-il hier, les conditions d'un pouvoir stable, la Russie s'empressera de le reconnaître. » Ce n'est pas s'engager beaucoup, parce que la supposition est invraisemblable ; mais là n'est pas la question.

Au jugement du Nord, il est urgent d'établir que la Russie reste dégagée de toute préoccupation supérieure au respect des règles admises par ce qu'on appelle le droit moderne, et que les idées en honneur au temps de l'empereur Nicolas sont, décidément, considérées à Pétersbourg comme de vains préjugés. Aujourd'hui encore il revient sur cette thèse, et il en donne une longue démonstration.

Que la Russie soit demeurée « conservatrice », il n'aurait garde de le nier, il le proclame au contraire bien haut ; mais on voit trop qu'il attribue à cette expression le sens misérable qu'elle a prise depuis cinquante ans dans la langue des politiques, pour qui les principes de conservation ne sont que des utopies.

Quoi qu'il en soit, le Nord tient à ce que les politiques de Berlin et que la juiverie de Vienne se rassurent ; ce n'est pas, à son sens, un événement que le refus de la Russie de reconnaître la République serraniste. Il n'y a là nul indice d'un changement de politique, et dès lors soyez sûrs que « l'entente » de 1872 n'est aucunement menacée. La conformité des vues générales est maintenue. Au surplus, voici textuellement les termes employés par le Nord pour résumer à cet égard sa manière de voir :

« En ce qui concerne la rupture que l'attitude de la Russie déterminerait dans l'entente des trois puissances du Nord, il ne vaut guère la peine de s'y attarder. Il est évident que cette entente ne pouvait exclure

l'indépendance de chacun des trois empires dans certaines questions spéciales n'intéressant que très-indirectement la paix générale de l'Europe. Il s'agit en ce moment, de l'aveu de tout le monde, d'une simple formalité diplomatique, et pour n'avoir pas la même opinion sur ce point, les trois cabinets n'en seront pas moins unis pour le maintien de la paix. »

Ces mots : « Pour le maintien de la paix » sont d'un bon effet à la fin de la période. Il est inutile d'en faire l'objet de plus longues réflexions.

Nous n'attachons pas, après tout, plus de valeur qu'il ne convient aux explications du Nord. Quand bien même elles répondraient, sinon aux pensées, du moins aux désirs du cabinet de Saint-Petersbourg, il ne faudrait pas trop s'en étonner. Ce n'est peut-être qu'affaire de tactique ; il est vrai que les manœuvres de ce genre trompent rarement les intéressés ; à Berlin, on doit savoir au juste à quoi s'en tenir.

Ce qui est étrange, c'est que les officieux de Paris tiennent absolument le même langage que ceux de Berlin, qui ne veulent pas avouer le rude coup qui atteint l'Allemagne, et que les officieux russes qui cherchent aussi à en dissimuler la gravité.

Gardez-vous des illusions, nous dit-on, rien n'est changé à la situation créée par l'entrevue de 1872. Nous ne sommes certes pas enclins aux illusions. Mais nous ne voyons pas non plus la nécessité d'amoindrir la signification d'un fait qui, en France comme dans l'Europe entière, a excité un sentiment très-justifié de satisfaction, et, pourquoi ne pas le dire ? ranimé les espérances de quiconque n'est pas prêt à se courber sous la domination du prussianisme et de la Révolution coalisés.

LES OPINIONS DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

Le maréchal de Mac-Mahon eut en 1868 une conversation avec un de ses amis, et cet ami l'a rapportée au correspondant parisien du Times. La voici telle qu'elle a été reproduite par l'interlocuteur du maréchal :

« On me prend pour un bonapartiste, dit le maréchal, et l'empereur pense que je suis un légitimiste. Le fait est que je ne suis ni l'un ni l'autre ; je suis avant tout un Français et un soldat. Je ne me séparerai jamais de la France, et je crois que la France a le droit de dire ce qu'elle veut.

« Vous savez où je suis né (le faubourg Saint-Germain) et avec qui j'ai été élevé. Certes, je ne fus pas satisfait quand je vis l'établissement du gouvernement de Juillet. Je me demandai longtemps ce que je devais faire ; mais je me dis enfin que la France acceptant ce régime, il était de mon devoir de ne pas me séparer d'elle et de la servir du mieux que je pourrais. Je restai donc à mon poste. L'Empire vint, et je fus de plus en plus convaincu que, dans un pays comme le nôtre, un soldat, ayant conscience de son devoir, devait rester du côté de la France, et devait être Français avant tout. Aussi longtemps que durera l'Empire, je lui serai fidèle, et cependant je ne suis pas bonapartiste. L'empereur le sait, car je le lui ai dit. »

Son interlocuteur le regardant avec surprise, ajoute le correspondant du Times, le maréchal continua :

« Je vais vous raconter en quelles circonstances je fis cet aveu à l'empereur. Nous

étions à Oran, et nous entrâmes après dîner dans un kiosque où j'avais l'habitude de me reposer autrefois. Il y avait l'empereur, le général Fleury, le général Castelnau et moi. Le général Fleury entra, puis sortit. La conversation eut lieu entre l'empereur et moi ; le général Castelnau écoutait. Nous vîmes à parler, je ne sais comment, du coup d'Etat du 2 décembre.

« Sire, dis-je, nous sommes dans une place qui fut souvent témoin, à cette époque, de mes réflexions et de mes perplexités. Quand la nouvelle du coup d'Etat me parvint, je fus grandement affligé, je dois le confesser à l'empereur. Cette violation de la loi me parut être une chose sérieuse et terrible. Je ne suis pas un rigoriste absolu. Je sais qu'on ne peut pas toujours se conformer à la lettre de la loi. Je comprends que, lorsque la sûreté du pays l'exige, lorsque rien autre ne peut être fait, lorsque chaque tentative a échoué, il y ait rupture avec la loi et que la sûreté du pays serve d'excuse à une pareille violation.

« Mais en 1851 la sûreté de la France n'exigeait pas que la loi fût violée. Il me semble que le Président aurait pu s'entendre avec l'Assemblée, qu'il était possible d'avoir recours à d'autres moyens, qu'on aurait pu épargner à notre pays une page comme celle du 2 décembre. Quand j'appris tout ce qui venait d'arriver, je fus très-irrité ; et au moment du plébiscite ma perplexité était grande. L'empereur sait que je ne suis pas un grand parleur. Je renfermai donc en moi-même mes pénibles réflexions ; mais en dépit de toutes mes précautions, mes sentiments secrets se divulguèrent.

« Je retardai mon vote autant que possible. Au dernier moment, on m'apprit que les démagogues assuraient que l'armée avait voté non, et qu'ils arboraient le drapeau rouge aux fenêtres. Alors, « ma foi, » je vainquis mes hésitations. Je sentis que votre drapeau est le drapeau de l'ordre, que l'abaisser ce serait encourager la démagogie et son horrible drapeau. Entre le drapeau rouge et vous je ne pouvais pas hésiter. Je votai pour vous, et toujours depuis, sans appartenir à votre parti, j'ai été un de vos serviteurs. Je crois qu'en vous servant je sers la cause de l'ordre, laquelle est indispensable à la France.

« L'empereur, qui avait écouté sans prononcer une seule parole, se leva, alluma un cigare, et dit simplement : « Eh bien, maréchal, si vous aviez été à ma place, vous auriez compris cela avant de le voir. »

Selon le correspondant du Times, les pages précédentes donnent la clef du caractère du maréchal de Mac-Mahon et expliquent son attitude envers les divers partis. Nous les reproduisons à titre de renseignements.

M<sup>r</sup> l'évêque de Nantes, en recevant le maréchal-président aux portes de la cathédrale, lui a adressé le discours suivant :

« Monsieur le maréchal, c'est pour moi un grand honneur de recevoir, à la porte de cette cathédrale, l'homme éminent que sa loyauté, son amour de l'ordre, la fermeté de son caractère et les nécessités de la patrie ont placé à la tête de la France.

« Signe de paix et gage de salut, vous avez été accueilli avec la confiance de tous, et cette confiance, vous ne l'avez pas démentie. L'Europe vous respecte, les méchants vous redoutent, et notre France, après ses agitations, espère par vous le calme et le repos.

Il ne tiendra pas à votre sage fermeté et aux nobles inspirations de votre cœur que tous les éléments de sa prospérité ne lui soient rendus.

« Pendant que placé à la barre du gouvernementail vous guiderez, avec les grands corps de l'Etat, le vaisseau social à travers les écueils, nous, ministres de Dieu, clergé de notre catholique France, nous prions le Dieu des empires d'éclairer vos conseils et de soutenir tous les courages. Nous ferons plus, nous contribuerons, pour notre large part, au bien-être de la patrie par le puissant appui de cette religion qui, par ses préceptes, ses vertus, ses influences, est la base nécessaire de toute société, ou plutôt qui en est l'âme.

« Je puis hardiment exprimer ces pensées en présence d'un homme dont les croyances et la vie furent un constant hommage à cette religion qu'il respecta toujours, et que, dans sa sagesse d'homme d'Etat, il a proclamée indispensable à la sécurité des peuples.

« Monsieur le maréchal, je ne vous connais pas de plus beau titre à notre profond respect et à notre pleine confiance. Ce clergé breton qui vous entoure, laborieux, vertueux et dévoué, peut compter au nombre des enfants les plus utiles de la France. Educateur du peuple, ami des classes ouvrières, sans en être le flatteur, partout et toujours son action répand, avec ses exemples, les grandes vérités, l'amour du devoir, le courage civil et les plus nobles dévouements. Mêlé à la société, il est le lien qui en unit tous les degrés par la bienveillance et les bienfaits, et si le faible et le souffrant le connaissent davantage, c'est que, plus nombreux, plus délaissés, ils ont plus besoin de son aide.

« En protégeant cette religion qui vient de Dieu même, votre gouvernement assurera au pays les plus féconds éléments de bonheur et de vertu, de solide puissance et de grandeur.

« Monsieur le maréchal, cette cathédrale dont vous franchissez le seuil vous frappe sans doute par ses vastes proportions et ses voûtes élevées ; mais elle est imparfaite et tronquée, et dans l'état présent elle peut suffire à peine aux besoins du culte. Il vous est réservé de combler les vœux de cette catholique contrée et de laisser un trait impérissable de votre passage en achevant, par une concession facile et sollicitée depuis longtemps, des travaux que les gouvernements successifs ont à peine entretenus, et plus souvent interrompus, depuis 1836. Cet oubli ou cette impuissance, gravement funestes au Trésor, seront, et j'ose le demander en ce grand jour au nom de la cité entière, réparés par votre décisive influence. Nantes vous devra le prompt achèvement de son plus remarquable monument.

« Et alors il nous sera possible d'abriter sous nos voûtes, dans la chapelle qui leur est destinée, les restes de votre vaillant et digne frère d'armes, de l'illustre Nantais Lamoricière, dont le tombeau terminé attend le lieu qui doit le recevoir.

« Ce souvenir vous émeut, maréchal, il ne nous touche pas moins ; grâce à vous, nous aurons côte à côte les deux magnifiques tombeaux du brave capitaine de Constantinople, du gonfalonier de l'Eglise, et de nos derniers ducs de Bretagne.

« Encore un mot, maréchal, pour vous exprimer nos vœux : Que la puissance de Dieu vous protège, que sa sagesse dirige vos pas, que par vous la France soit prospère et reprenne ses hautes destinées ! Que le poids d'une autorité, que vous n'avez point cher-

chée, soit allégé par le loyal concours de tous les honnêtes gens! Que le bonheur et les joies domestiques soient pour vous et pour votre noble compagne la compensation des soucis du pouvoir! Qu'enfin la religion trouve toujours en vous, qu'elle compte au nombre de ses enfants, la protection et l'appui auxquels elle a droit. »

M. SCHNEIDER.

Mercredi, vers six heures du soir, M. Schneider fut pris d'une crise nerveuse; quelques minutes après il était frappé d'une attaque d'apoplexie.

M. Schneider est aujourd'hui presque absolument paralysé. C'est à peine s'il peut encore remuer le bras droit, et il lui est impossible de parler.

Depuis longtemps déjà M. Schneider était malade; mais, malgré ses souffrances, il était toujours aussi actif, toujours aussi travailleur, s'occupant sans cesse de son usine et se préoccupant de toutes les questions à l'ordre du jour.

Il y a quelque temps il écrivit à M. de Rothschild, à propos du remboursement des deux cents millions à la Banque, une longue lettre, que celui-ci lut au conseil.

D'un autre côté, il s'occupait d'artillerie et des améliorations qui pouvaient être apportées à notre armement.

Il voulait se servir des immenses usines du Creusot pour perfectionner nos pièces de longue portée et nos mitrailleuses.

Au moment où il a été frappé, il signait une lettre au colonel Reffye, dans laquelle il l'engageait à venir visiter le Creusot, et lui donnait son avis sur les projets que le colonel lui avait soumis.

L'état de M. Schneider est désespéré. Il est soigné par le docteur Ricord et le chirurgien en chef du Creusot.

Le docteur Barthe, arrivé de voyage, a été appelé en consultation auprès du malade.

Quand viendra le dénouement fatal et trop prévu, nous étudierons la figure et le caractère de l'ancien président du Corps législatif.

M. Schneider était un des chefs du parti impérialiste, en même temps que la plus grande figure peut-être de notre industrie nationale.

Département de Maine-et-Loire.

## ÉLECTION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Dimanche 13 septembre 1874.

**M. CHARLES BRUAS,**  
Vice-président du Conseil général  
de Maine-et-Loire.

M. BRUAS (Charles-Michel-Pierre), né à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire), le 2 juillet 1807;

Adjoint au maire de Varennes-sous-Montsoreau (Maine-et-Loire), de 1838 à 1843;

Juge au tribunal de commerce de Saumur en 1846 et en 1847;

Président du tribunal de commerce de 1848 à 1851; puis de 1855 à 1858;

Conseiller d'arrondissement de 1848 à 1870;

Président du conseil d'arrondissement pendant les quinze dernières années;

Conseiller municipal de Saumur pendant quinze ans;

Membre du Bureau de bienfaisance et de l'administration hospitalière de Saumur;

Président et l'un des fondateurs de la Société de secours mutuels *La Saumuroise*, de 1851 à 1863, et honoré d'une médaille d'argent;

Maire de Brain-sur-Allonnes, depuis septembre 1864;

Conseiller général en 1869;

Vice-président du Conseil général en 1871, 1872, 1873.

A titre de document, nous reproduisons la profession de foi de M. Berger, candidat bonapartiste, comme nous avons reproduit avant-hier celle de M. Maillé, candidat républicain :

A MM. les électeurs de Maine-et-Loire.

« Messieurs,

» En me présentant à vos suffrages, je ne crois pas nécessaire de publier une longue profession de foi. Mes antécédents sont connus de la plupart d'entre vous. Comme fonctionnaire, j'ai servi l'Empire avec dévouement; je lui ai prêté un concours indéfectible et sincère, comme député. Loin de renier ce passé, je tiens à honneur de le rappeler aujourd'hui, et, respectueux de toutes les fidélités, je revendique hautement le droit d'affirmer la mienne.

» Mes affections et mes souvenirs ne me font pas méconnaître toutefois les nécessités de la situation actuelle ni les éminents services rendus à la cause de l'ordre par le duc de Magenta. Si je suis élu, je seconderais énergiquement ses efforts pour défendre la paix sociale et l'autorité de la loi; je voterai sans hésitation les mesures qui me sembleront propres à donner plus d'efficacité réelle au pouvoir dont il est investi; mais je repousserai tout ce qui tendrait à dénaturer au profit d'une opinion quelconque le caractère impartial de ce pouvoir; je refuserai nettement d'engager l'avenir, et je ne désisterai pas le principe qu'il appartient à la nation directement consultée de fonder un gouvernement définitif.

» Cette idée si claire et si juste de l'appel au peuple s'impose de plus en plus, Messieurs, comme l'unique moyen de terminer pacifiquement nos discordes et de ramener une sécurité durable après tant d'agitations et de malheurs. Des élections récentes attestent qu'elle a pénétré au cœur même du pays, et, lorsque le maréchal de Mac-Mahon remettra le dépôt confié à ses mains loyales, elle triomphera, soyez-en sûrs, de toutes les résistances intéressées. A ce moment solennel où il sera permis à chacun de nous de se prononcer librement, suivant ses convictions et ses sympathies, le suffrage universel comparera les différents régimes entre lesquels la France peut choisir; il pèsera leurs mérites, leurs imperfections, leurs avantages, et j'ai la ferme espérance que ses regards se tourneront avec reconnaissance vers cette dynastie impériale à laquelle nous avons dû vingt ans d'une prospérité sans exemple et dont les revers ne feront oublier ni les grandeurs ni les bienfaits.

» Agréez, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

» Eugène BERGER,

Ancien député,

Membre du Conseil général de Maine-et-Loire.

M. Maillé, l'ancien maire d'Angers, aujourd'hui candidat de la coalition républicaine dans Maine-et-Loire, a échoué dans ce département en janvier dernier, aux élections pour le tribunal de Commerce. C'est d'un bon augure!

Nous lisons dans une correspondance de l'*Espérance du Peuple*:

« On a parlé, ces jours derniers, à Paris, d'un voyage qu'aurait fait en Aujou M. Rouher. Il est vrai, paraît-il, que l'ex-vice-empereur a fait une apparition chez M. Berger, dans une propriété que celui-ci possède aux environs de Seiches.

» Mais cette excursion a eu si peu d'importance qu'elle a passé inaperçue dans l'Anjou. Il ne semble pas jusqu'à présent, que M. Rouher ait donné à son parti plus d'impulsion, ni qu'il ait mis à sa disposition des moyens d'action plus considérables.

» Les tentatives du parti bonapartiste se sont surtout manifestées par les visites personnelles que, depuis deux mois, M. Berger accomplit, avec une héroïque souplesse de postulant, chez tous les électeurs ruraux de Maine-et-Loire.

» Les bonapartistes se sont livrés aussi à de grands frais de propagande par la voie des journaux; mais, à la veille de la bataille, leur principal engin de guerre, le *Journal d'Angers*, feuille à un sou, leur manque par la défection de M. Félix Ribeyre, rédacteur en chef et propriétaire de ce journal.

» M. Ribeyre, dans le dernier numéro de son journal, a lui-même déclaré qu'il ne voulait plus faire de sacrifices personnels. Naturellement, cela prête à bien des commentaires qui divertissent assez les Angevins.

» Privés du *Journal d'Angers* et de M. Félix Ribeyre, les bonapartistes essaient de se ra-

battre sur une combinaison qui servirait aux campagnes de Maine-et-Loire une feuille de la Sarthe (inspirateur M. Haentjens), déguisée en journal spécial sous le nom de *Nowelliste*. Chétif expédient. »

La plupart des journaux parisiens continuent à être aussi mal informés que possible au sujet des candidatures pour notre élection du 12 septembre.

Ils persistent encore aujourd'hui à citer le nom de cinq ou six candidats dont les candidatures ne sont écloses, en réalité, que dans le cerveau trop fécond des chroniqueurs parisiens.

Les candidats en présence, dans le département de Maine-et-Loire, sont:

M. Maillé, candidat républicain;

M. E. Berger, candidat bonapartiste;

M. Bruas, candidat conservateur et macmahonien.

On ignore absolument ici toute autre candidature.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

APRÈS NOS FÊTES.

Impressions du dehors.

Le mois d'août voyait, depuis plusieurs siècles, s'ouvrir dans Saumur une série de fêtes; la première, entre toutes, commençait le 15 août, jour dit de la *Notre-Dame*, fête patronale de cette ville: cela remonte à 1534.

MDXXXIV c'était l'époque de la *Renaissance*; nos aïeux adoptèrent alors, pour patronne, MARIE, mère de Dieu.

Ils lui élevèrent, *ex communi aere magistratum populi que salmuriensis*, des deniers communs des magistrats et du peuple saumurois (1), ce sanctuaire de Notre-Dame de Piété (2), devenu plus tard le berceau de l'Hospice, le tombeau de Jeanne Delanoue, l'objet des vœux de Louise de Savoie, de Marie de Médicis, de Louis XIII, de Richelieu, de Louis XIV, d'Abel Servien, de toutes les mères de famille de Saumur et lieux circonvoisins....

Pourquoi le 15 août est-il effacé de nos fêtes municipales depuis trois ans?

Pourquoi ce jour, depuis le même temps, l'Hôtel-de-Ville et ses salles restaurées, le Musée et la Bibliothèque que sont-ils demeurés fermés aux visiteurs de Notre-Dame des Ardilliers?

Pourquoi ces mêmes visiteurs sont-ils privés des réjouissances publiques qui les retenaient dans notre cité, où ils laissaient après eux l'argent dépensé pour satisfaire à leurs besoins, à leurs fantaisies?

Est-ce à la volonté des habitants qu'il faut attribuer cette suppression? Marque-t-elle de leur part le dédain pour un sentiment religieux?

Cette suppression n'est-elle pas, au contraire, la manifestation d'un sentiment politique qu'ils subissent?

Pauvre ville de Saumur! serais-tu assez indifférente à ton passé pour laisser rayer de tes annales, sans mot dire, cette date du 15 août qui marque les élans de ton cœur?

Songes-tu qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, tes édiles et tes pères renouèrent à Notre-Dame des Ardilliers la chaîne d'un patronage traditionnel qui remontait à Notre-Dame de Nantilly, au XII<sup>e</sup> siècle?...

Les deux sanctuaires qu'ils ont élevés, à ces deux époques, resteront ta couronne monumentale et témoignent que tu marches à la décadence en n'offrant plus à ton public, pour le distraire, que du pain et des courses: *panem et circenses!!!* P. R.

## LE MARÉCHAL A ANGERS.

Arrivée.

A dix heures, on signale un retard dans la marche du train. Il y a eu arrêt de 40 minutes à Aucenis, où le sous-préfet est venu saluer le maréchal avec un grand nombre de maires; un discours a été prononcé.

Sur toute la ligne, les gares sont illuminées, et la foule se presse pour saluer le maréchal au passage.

A la Possonnière, nouvel arrêt de dix mi-

(1) Bodin, histoire de Saumur.

(2) Premier nom de la chapelle des Ardilliers.

minutes. M. Caillaux, ministre des travaux publics, M. le général du Barail, commandant le 7<sup>e</sup> corps d'armée, M. le préfet de Maine-et-Loire et M. le colonel Broye, partis tous quatre d'Angers à 9 heures, sont allés recevoir le maréchal. M. Desprez, inspecteur de la ligne, s'y est rendu également avec eux pour prendre la conduite du train.

Pendant qu'arrivent ces dépêches, le salon se remplit. Voici les députés de Maine-et-Loire, et parmi eux M. de Cumont, ministre de l'instruction publique. Voici MM. les conseillers généraux, et à leur tête M. le comte de Civrac, président. Voici les quatre sous-préfets avec des uniformes resplendissants; les conseillers de préfecture, également en uniforme; M. Achille Joubert, maire d'Angers, et ses quatre adjoints; M. le premier président, le commandant de la remonte; le commandant de gendarmerie, etc., etc.

A 40 heures 55, le train est signalé et entre en gare, portant à l'avant de la locomotive des faisceaux de drapeaux et de feuillage.

Le maréchal descend de wagon. Il est en uniforme, avec le grand cordon de la Légion-d'Honneur et le chapeau de grante tenue. Les fatigues du voyage ne paraissent pas lui peser beaucoup; il se tient fort droit et marche avec assurance.

M. Raimbaux, chef de gare, le reçoit à la portière et l'invite à entrer dans le salon qui lui est préparé. Le maréchal s'incline et remercie. Deux ou trois généraux l'accompagnent. Le maréchal ne fait pour ainsi dire que traverser le salon.

Après quelques présentations et quelques saluts, il sort et monte en voiture; les troupes qui font la haie présentent les armes, les tambours battent au champ. Avec le maréchal montent les deux ministres, MM. Caillaux et de Cumont, puis le général du Barail; le maréchal insiste pour que M. de Cumont se place à côté de lui. La voiture part au grand trot.

En dehors de la grille est un escadron de cuirassiers. Un peloton avec des torches fait la haie; à la portière de droite se tient le colonel; à la portière de gauche, un chef d'escadron. Au moment où la voiture sort de la cour, les bosquets s'illuminent de flammes de Bengale.

Ce tableau féérique se renouvellera sur tout le parcours du cortège. Cris de *Vive le Maréchal! Vive Mac-Mahon!* auxquels se mêlent quelques cris de *Vive la République*. Nous remarquons que ceux qui crient *Vive la République* ne sont pas plus nombreux, mais crient plus fort et plus longtemps.

Quand la voiture débouche sur le boulevard, le jardin de la préfecture s'embrace à son tour; la foule ravie applaudit. Dans la rue Saint-Aubin, le cortège n'avance plus qu'au pas; sur les trottoirs et à tous les étages on ne voit que des têtes. Devant la préfecture, un bataillon du 32<sup>e</sup>, avec la musique et le drapeau, sous le commandement de son colonel, est massé par peloton.

A l'arrivée du cortège, la musique joue l'air, devenu si populaire, *Alsace-Lorraine*, et le maréchal entre dans la cour salué des mêmes acclamations que tout à l'heure; mêmes cris variés et même différence dans la ténacité des criants.

Ici encore, il nous faudrait noter et décrire l'effet merveilleux des flammes de Bengale éclairant la scène et empourpant de rouges lueurs la façade de la vieille tour Saint-Aubin; mais l'éblouissement ne se décrit pas, il faut le voir. Ceux qui ont pu pénétrer jusqu'aux abords de la préfecture ne me démentiront pas, si je dis que jamais rien de pareil ne s'était vu à Angers et ne se voit peut-être ailleurs.

Telle a été l'entrée à Angers du maréchal de Mac-Mahon. A 4 heures 1/2, le chef de l'Etat était installé à la préfecture.

A 4 heures 1/2 du matin, les lumières étaient éteintes et la ville dormait.

JOURNÉE DU 27.

Visite à la cathédrale à 7 heures du matin, réception par M<sup>re</sup> Freppel, son allocution que nous avons donnée hier.

A 7 heures 1/2, réception à la caserne de la Visitation.

Les soldats du 32<sup>e</sup> de ligne avaient dressé à l'entrée du quartier, un arc-de-triomphe orné de drapeaux et de feuillages. Le piédestal de chaque colonne était formé de fustils; de chaque côté une panoplie faite de sabres-baïonnettes; au-dessus des écussons portant les mots: *Honneur - Patrie*. Le tout arrangé avec goût et faisant un très-bon effet.

Les bâtiments de la caserne étaient ornés de place en place de faisceaux de drapeaux. De là, le maréchal s'est dirigé, toujours au milieu d'une foule compacte, vers l'usine de M. Joubert, rue des Champs-Saint-Martin.

#### Visite à l'usine Joubert.

Cet immense établissement fondé en 1734, l'un des plus importants pour la fabrication de la toile à voile, occupe 1,000 à 1,200 ouvriers.

M. le maréchal, accompagné de M. de Camont, M. Caillaux, du général du Barail, de M. le préfet, de M. Achille Joubert, maire d'Angers, l'un des propriétaires de l'établissement, a été reçu au seuil de la manufacture par M. Ambroise Joubert, député de Maine-et-Loire, frère de M. le maire d'Angers et son associé, accompagné de son neveu et associé M. René Joubert, fils aîné de M. le Maire.

De nombreuses notabilités avaient tenu à honneur d'assister à cette visite. Nous avons remarqué M. de Maillé, député, M. le premier président Métivier, M. le baron Le Guay, etc., etc.

Après un échange de quelques mots, M. le maréchal se rend à la salle des machines, puis à la filature, à la blanchisserie, au tissage et à l'atelier de peignage.

Partout il est accueilli avec le plus grand respect, acclamé par les ouvriers ; toutes les machines et les métiers étaient en marche. M. le maréchal admire la beauté de cet établissement modèle, conçu sur un plan parfait, l'ordre et la symétrie des bâtiments. Le magnifique atelier de filature et l'importance de l'atelier de tissage attirent tout particulièrement son attention.

Une surprise agréable lui était ménagée au moment du départ. Une douzaine de petites fileuses vinrent en députation le prier de vouloir bien accepter pour M<sup>me</sup> la maréchale un magnifique bouquet qu'on nous a dit confectionné par M. Cachet.

Le maréchal a été d'autant plus sensible à cet hommage délicat que le bouquet était destiné à M<sup>me</sup> la maréchale.

A huit heures, le maréchal-président s'est rendu au haras. M. le baron de la Motte, inspecteur-général, lui a fait les honneurs de cet important établissement.

M. le maréchal, dont les connaissances hippiques sont des plus étendues, a examiné attentivement les différents types d'étalons que renferme ce dépôt. Il s'est principalement arrêté à ceux les plus aptes à produire le cheval de guerre.

#### Visite aux ardoisières.

La visite du maréchal aux Ardoisières comptera sans doute comme un des épisodes les plus intéressants de son voyage.

A l'heure indiquée, le maréchal est arrivé sur la place de l'Asile. Un long cortège l'accompagne ; le ministre de l'Instruction publique et celui des travaux publics, plusieurs députés, M. Ambroise Joubert, M. A. de Maillé, M. le préfet du Nord, le général du Barail, le général Bastoul, etc., etc.

Le maréchal est reçu par le maire de Trélazé et les maires d'Andard, de Brain, de la Daguinière et de Saint-Barthélemy. La compagnie de sapeurs-pompiers, musique en tête, est sous les armes. Toutes les bannières des corporations ardoisières sont groupées autour de leurs délégués.

Un immense vivat accueille le maréchal. Le coup d'œil est ravissant. Sur le monticule que forment les déchets de l'ardoise, la population de Trélazé remplit toutes les hauteurs. On dirait d'un cirque immense, dont le cortège occupe le centre.

M. Fourcaud, maire de Trélazé, reçoit le maréchal à sa voiture, en lui adressant quelques paroles de bienvenue. Le maréchal répond en annonçant qu'il est heureux de récompenser en M. Fourcaud les sentiments honnêtes de toute la population des ardoisières, et, ce disant, il attache la croix de la Légion d'Honneur sur la poitrine du maire de Trélazé. Un vivat enthousiaste remercie le maréchal.

Quelques instants après, le maréchal, avisant le médecin des ardoisières, qui lui est présenté, s'informe si le climat est sain et s'il n'y a pas de malades. M. Menuau répond : « Maréchal, aujourd'hui, tout le monde se porte bien sur nos ardoisières. »

Reçu ensuite à l'entrée de la carrière des Petits-Carreux par M. Montrieux, député, le maréchal visite avec un vif intérêt tous les détails de l'exploitation. Au moment où il met le pied sur la carrière, les mines éclatent, les bassicots montent avec leur

charge, une immense pierre d'ardoise est chargée sur un charriot, et les ouvriers d'haut, pareurs et fendeurs, sont à l'œuvre. Vivement intéressé par ce travail, le maréchal s'arrête à chaque ouvrier, questionnant et écoutant avec un vif plaisir les explications que lui donne M. Blavier, ingénieur des mines.

Sans l'heure qui le pressait, notre illustre visiteur aurait certainement prolongé son séjour à Trélazé ; on voyait qu'il prenait goût à tout ce qu'il voyait dans cette exploitation qui ne ressemble à aucune autre. De son côté, la population paraissait tout-à-fait gagnée par la simplicité, la franchise d'allure du maréchal.

A 10 heures, retour à Angers.

#### Visite à l'usine Besnard.

A 4 heures 1/4, le maréchal est arrivé à la grande corderie de MM. Besnard, Genest et Bessonneau. Toute la rue des Minimes, jusqu'au portail de l'usine, était décorée de drapeaux et de guirlandes.

A la porte de l'usine se tenaient les contre-maitres et chefs d'ateliers. Les ateliers étaient tous en pleine activité.

En face du portail, sur une table, un bouquet monumental ; des marguerites roses et, se détachant sur ce fond gracieux, les mots : *Vive Mac-Mahon !* formés par des immortelles violettes. Deux jeunes filles offrent ce bouquet au nom de l'usine entière ; le maréchal, fort ému, admire et remercie, en disant qu'il voit bien qu'il est dans la ville des fleurs.

On le conduisit alors dans tous les ateliers. MM. Besnard, Bessonneau et Genest lui donnent toutes les explications sur ce qu'il voit.

Le maréchal et sa suite, le maire, plusieurs députés, des généraux, etc., etc., admirent avec lui les ingénieuses machines qui transforment le chanvre brut en ficelles, en cordes, en câbles ; la grande valseuse est surtout admirée ; c'est une combinaison de trois rouets gigantesques, tournant vraiment sur le rythme de la valse à trois temps et filant des cordelettes qui se réunissent au sommet en un câble énorme. Les ateliers de teillage, de dévidage, de pelotage ne sont pas moins dignes d'attention.

Le maréchal voit tout, s'intéresse à tout et prend un plaisir extrême aux détails qui lui sont donnés.

Mais le temps presse ; il faut se hâter. Au moment où il va quitter l'usine, deux jeunes filles accourent venant offrir au nom de l'atelier des femmes un magnifique bouquet, qu'un homme à grand-peine à porter. Le maréchal répond qu'il veut emporter ce souvenir des ouvriers angevins et il donne ordre de le faire porter à la gare, afin, dit-il, que je le trouve demain à ma porte.

Pendant toute cette visite, Mac-Mahon a été l'objet des démonstrations les plus sympathiques. Au moment où il monte à cheval, les ouvriers quittant leurs ateliers le saluent d'un cri unanime : *Vive le Maréchal !*

#### La revue.

La revue a eu lieu à 4 heures et demie. Une foule immense y assiste.

Le maréchal a remis la médaille d'honneur à deux sapeurs-pompiers.

Les pompiers, les gendarmes, le 32<sup>e</sup> de ligne, le 40<sup>e</sup> cuirassiers ont défilé devant lui.

A deux heures et quart, visite à l'hospice Sainte-Marie. Le maréchal est reçu par l'administration, le maire en tête.

#### Le départ.

A trois heures moins un quart, la salve de 104 coups de canon, pour les adieux de la ville d'Angers au maréchal de Mac-Mahon, retentit.

Le maréchal est à la gare. En s'y rendant, il a rencontré partout sur son passage le même accueil empressé et sympathique qu'il a trouvé à son arrivée.

Bien que l'heure du départ ait été avancée, le maréchal a pu remplir tout le programme. Immédiatement après la revue, il s'est rendu aux hospices, et des hospices à la gare.

Même dans les quartiers les plus éloignés, la foule était compacte pour voir et saluer le chef de l'Etat.

La ville d'Angers gardera longtemps le souvenir de cette visite, et nous croyons que, de son côté, le maréchal emporte de son séjour parmi nous une bonne impression.

(Union de l'Ouest.)

La perte de 700 fr. occasionnée par l'incendie de blé et orges non battus, à la ferme

de Mestray, a été couverte par la compagnie du Phénix.

#### Théâtre.

Il est bien tard aujourd'hui pour parler des trois brillantes représentations données à Saumur à l'occasion des courses et du carrousel. Après la fête, adieu le saint, dit un proverbe, mais ce proverbe est celui de l'ingratitude et de l'oubli ; et vraiment les soirées offertes par M. Chantilly ont fait trop de plaisir aux étrangers et au public saumurois pour que nous les passions sous silence.

On a joué *Galathée*, *l'Ombre*, le *Domino noir*, les *Charmeurs*, le *Caid*, le *Postillon de Longjumeau*, et ces œuvres lyriques ont eu pour interprètes une pléiade d'artistes distingués, parmi lesquels nous citerons en première ligne M. Bertin, M<sup>me</sup> Varez, M. Feilinger, M. et M<sup>me</sup> Dujardin.

L'an dernier déjà, pour nos fêtes, M. Chantilly nous avait amené également une troupe d'élite dont faisait partie M. Charelli, qui depuis a obtenu de beaux succès sur les grandes scènes. Cette fois, chacun a pu voir que le sympathique directeur n'avait pas été moins heureux dans le choix des artistes qu'il a fait entendre à Saumur.

M. Bertin est sans contredit l'un des meilleurs ténors qu'il nous ait été donné d'applaudir. Dans *l'Ombre*, dans le *Domino noir*, et surtout dans le *Postillon*, il a fait preuve d'une véritable intelligence scénique. D'un physique agréable, d'une taille au-dessus de la moyenne, il dit le dialogue avec naturel et sobriété, tient très-suffisamment la scène, et montre de la légèreté, de l'aisance et de l'entrain. Il chante avec douceur, avec grâce, avec franchise et tendresse. Il y a là des qualités réelles qui font bien augurer de l'avenir de cet artiste, qui brille déjà au premier rang, mais dont la réputation est loin d'être à son apogée. Certes, voilà un ténor que doivent se disputer nos grandes scènes lyriques.

La première chanteuse, M<sup>me</sup> Varez, est une cantatrice de la bonne école ; elle se fait remarquer par l'élégance du phrasé, la pureté du style et la fini des vocalises. Elle a chanté et joué supérieurement tous ses rôles, depuis *Galathée* jusqu'à *Virginie du Caid*. Puisse-t-elle nous la revoir un jour à Saumur.

M. Feilinger, une de nos anciennes connaissances, s'est fait applaudir dans le rôle de *Pygmalion* et dans celui du tambour-major de l'œuvre d'Ambroise Thomas. M. Emmanuel est un très-amusant Ali-Bajou.

Nous devons aussi particulièrement des éloges à M. et M<sup>me</sup> Dujardin, que nous avons déjà vus l'an dernier, à l'époque des courses. Le premier s'est fait apprécier dans les rôles de *Ganimède* et du coiffeur *Birotteau*. Quant à M<sup>me</sup> Dujardin, elle a été charmante dans celui de *Jeanne*, de *l'Ombre*. L'excellente dugazon a su donner à cette jeune fille la simplicité et l'expression rêveuse qui lui conviennent. Dans le *Postillon*, le joli rôle de *Madeleine* a été pour elle un véritable succès.

En somme, ces trois belles représentations nous ont permis d'applaudir des artistes de talent, et nous ne saurions trop trop remercier M. Chantilly de nous avoir procuré cette bonne fortune.

#### Faits divers.

On vient de poser la dernière pierre de la colonne Vendôme, celle qui, en forme de calotte sphérique, couronne le socle spécial de la statue. Le revêtement de bronze de cette dernière partie du monument peut être achevé dans trois ou quatre jours. Toutefois, si fort avancé que l'on soit, croirait-on que nulle décision n'est encore prise relativement au rétablissement de la statue qui dominait le monument avant sa destruction.

Il y a quelques jours, on était encore hésitant sur la conduite à tenir, et le fondeur Thiébaud, chargé de la refécion des bronzes, n'avait encore reçu aucun ordre. Il est vrai qu'on prête au gouvernement l'idée de placer provisoirement un drapeau tricolore aux lieux et place de la statue, jusqu'à ce qu'une décision souveraine ait été rendue.

Nous ne pouvons que nous étonner de ces hésitations. La loi votée par l'Assemblée nationale était cependant assez explicite : « La colonne Vendôme sera réédifiée telle qu'elle était auparavant. »

Bordeaux. — Les renseignements qui arrivent de Lacanan sont fort attristants. L'incendie qui vient d'éclater dans les forêts de pins de cette commune, n'a pu être éteint que le troisième jour. Il a suivi et dévasté environ dix kilomètres de forêts appartenant à l'Etat, et entraîne, dit-on, pour plus d'un million de pertes. On sait que l'Etat n'assure point ses immeubles.

A la nouvelle de ce sinistre, M. le procureur de la République et M. le juge d'instruction se sont transportés sur les lieux pour s'y livrer à une enquête.

#### TROUVAILLE D'UN GOURMET.

Voici une recette culinaire que recommande en ces termes le *Moniteur du Puy-de-Dôme* :

Les plus belles découvertes sont souvent dues au hasard.

Un matin, le docteur X..., notre ami, eut la fantaisie de déjeuner d'un beefsteak au cresson.

Sa cuisinière est experte, c'est un cordon bleu distingué, il lui demanda le plat désiré. Catherine venait de tailler dans le filet une tranche épaisse de deux doigts, son feu était ardent pour saisir l'enveloppe et refouler le jus à l'intérieur. Elle surveillait la cuisson avec soin, quand elle se rappela que le cresson manquait.

Elle appela son maître, car elle ne pouvait quitter le fourneau, et lui fit part de sa déconvenue.

— Diable ! diable ! fit le docteur, comment faire ? — Il est trop tard pour entourer le beefsteak de pommes ; avant que la friture soit à point, il sera devenu froid — Faites attention, Catherine, votre feu va trop vite. — Diable ! diable !

Tout-à-coup, il se frappa le front :

— J'ai trouvé, Catherine, j'ai trouvé.

Et il disparut. Un moment après, il revenait du jardin, portant une véritable botte de fleurs de capucines. Il les disposa sur un plat, mit au milieu un bon morceau de beurre frais manié de sel et de poivre, et largement arrosé du jus d'un citron, et dit à sa cuisinière émerveillée de placer son beefsteak dessus.

Le beefsteak aux fleurs de capucines était trouvé.

Ce mets est exquis ; nous le recommandons sérieusement. La fleur de capucine, outre qu'elle a une saveur légèrement piquante qui rappelle le cresson, possède de plus un goût particulier très-fin, qui ressemble légèrement à celui du girofle.

Dressé sur un plat du milieu, c'est une entrée très-agréable à l'œil. Le goût, l'odorat et la vue sont satisfaits ; c'est donc un triple remerciement que nous devons adresser à l'inventeur de cette excellente chose.

Pour les articles non signés : P. GONN.

Voici le sommaire des gravures que l'*Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine :

Concours pour l'Ecole de Rome : Grand prix de sculpture : *Orphée pleurant Euridyce*, statue de M. Injalbert ; sir Richard Wallace, baronnet ; événements d'Espagne : combat entre les troupes républicaines et les carlistes dans le faubourg de Teruel ; Palais de l'Industrie : exposition de l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie ; Salon de 1874 : Charge du 9<sup>me</sup> régiment de cuirassiers dans le village de Morsbronn, journée de Reichshoffen, 6 août 1870, tableau de M. Edouard Detaille ; Etats-Unis : les geysers du territoire de Montana (deux gravures) ; l'arsenal de Woolwich ; Ile de Madère : la ville et la baie de Funchal. — Rébus. — Problème d'échecs.

L'*Univers illustré* publie en ce moment le *Sphinx*, cette œuvre émouvante de M. Octave Feuillet, qui a été l'événement dramatique de l'année.

Nous avons également à appeler l'attention sur un roman entièrement inédit de M. Henri Conscience, dont l'*Univers illustré* commence la publication cette semaine. Dans cette nouvelle œuvre, intitulée : *le Remplaçant*, on retrouvera ces rares qualités de sentiment sincère et d'observation délicate qui ont si justement consacré la réputation de l'auteur du *Gentilhomme pauvre*, de *Deux enfants d'ouvriers*, et de tant d'autres romans où l'irréprochable moralité s'unit au plus touchant intérêt.

Un numéro contenant la nomenclature complète des PRIMES offertes par l'*Univers illustré* sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

Eviter les contrefaçons

# CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

## REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès, sans médecine, ni

purges, ni frais, les dyspepsies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 75 000 cures y compris celles de Madame la Duchesse de Castellane, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure n° 63.811.

M. le curé A. Bronnière, d'une Dyspepsie de huit ans, et après que les meilleurs médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure n° 62.476.

Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire).

Monsieur. — Dieu soit béni. la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrance de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.

J. COMPART, curé.

Certificat n° 69.719.

**HYDROPIE, RÉTENTION.** — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGEVIN, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 25; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicerie, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, épicerie, rue d'Orléans; M. BRSSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, à Paris.

### CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été.

Départs de Saumur pour Poitiers: 5 heures 45 minutes du matin. 11 — — — — — du soir. 6 — 10 — — — — — du soir.  
Départs de Poitiers pour Saumur: 5 heures 45 minutes du matin. 10 — 35 — — — — — du soir. 8 — 35 — — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 AOUT 1874.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	63	45		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	680			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	432	50	
4 1/2 % jouiss. mars.	92	50	10	Crédit Mobilier.	288	75	3 75	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	573		1 25
4 % jouissance 22 septembre.	75	50		Crédit foncier d'Autriche.	547	50		Société autrichienne, j. janv.	732	50	2 50
5 % Emprunt 1871.				Charentes, 400 fr. p. j. août.	338	75		OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872.	99	60	15	Est, jouissance nov.	532	50	3 75	Orléans.	297		
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	219	50		Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	918	75	3 75	Paris-Lyon-Méditerranée.	294		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	442	50		Midi, jouissance juillet.	618	75	1 25	Est.	288	50	
— 1865, 4 %.	480			Nord, jouissance juillet.	1080			Nord.	303		
— 1869, 3 % t. payé.	305	50		Orléans, jouissance octobre.	877	50	1 25	Ouest.	289		
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	279			Ouest, jouissance juillet, 65.	575		1 25	Midi.	292	50	
Banque de France, j. juillet.	3892	50		Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	905			Deux-Charentes.	267	50	
Comptoir d'escompte, j. août.	518	75	8 75	Compagnie parisienne du Gaz.	782	50		Vendée.	257		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	480			Société Immobilière, j. janv.	30		1	Canal de Suez.	491	25	
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265			C. gén. Transatlantique, j. juill.	261	25					
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	895		7 50								

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 2 heures 08 minutes du matin, express-poste. 6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers) omnibus. 9 — 01 — — — — — soir, omnibus. 1 — 31 — — — — — soir, express omnibus. 4 — 19 — — — — — soir, omnibus. 7 — 27 — — — — — soir, omnibus.  
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte. 8 — 30 — — — — — omnibus. 9 — 50 — — — — — express. 12 — 38 — — — — — soir, omnibus. 4 — 44 — — — — — soir, omnibus. 10 — 28 — — — — — soir, express-poste.  
Lectrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 47.

#### Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BRIAUDEAU.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, en son audience extraordinaire du 28 août 1874, enregistré, le sieur Augustin Briaudeau, boulanger à Saumur, rue des Capucins, n° 22, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Frugier, Henri, a été nommé juge-commissaire, et M. Guérin, ancien huissier à Saumur, syndic provisoire de ladite faillite.

Le commis-greffier assermenté, (408) L. BONNEAU.

Etude de M. MEHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE** OU A LOUER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1875.

#### UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Gueule du Loup, occupée par M<sup>me</sup> Bonnin,

Comprenant cour, jardin de 4 ares environ et dépendances. Facilités de paiement.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> MEHOUS, notaire. (390)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Commune de Villebermer.

Vingt-cinq ares 50 centiares, aux Sables-Virés.

Dix ares 83 centiares, aux Sables-de-Chédénier.

Onze ares 50 centiares, aux Aulnes.

Cinquante-deux ares 82 centiares, aux Champs-Légers.

Onze ares 50 centiares, aux Champs-Rateaux.

Commune de Varennes.

Deux hectares 10 ares 30 centiares, aux Sables.

Un hectare 55 ares 29 centiares, à l'Elang-de-Gaure.

Un hectare 25 ares 90 centiares, aux Penats.

Dix-neuf ares 50 centiares, aux Vauzelles.

S'adresser audit notaire. (399)

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

#### A CÉDER

De suite,

#### LA MAISON DE COMMERCE

#### De M. MENIER

Négociant-Distillateur

A SAUMUR.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, à Saumur, à M. GUÉRIN, levée d'Enceinte, à M. PROUST, rue Beaurepaire, ou à M. CLOUARD, notaire. (314)

#### Préfecture de Maine-et-Loire.

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

### ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES

Nécessaires au service pendant une année.

Le mardi 15 septembre 1874, à une heure du soir, il sera procédé, à la Préfecture de Maine-et-Loire, à l'adjudication des fournitures ci-après, nécessaires au service de l'établissement, savoir:

- N° 1. Froment, en six lots de chacun 70,000 kilogr. 420,000 kil. kilogrammes. 210,000 id.
- N° 3. Pommes de terre 100,000 id.
- N° 4. Lentilles. 5,000 id.
- N° 5. Pois verts. 13,000 id.
- N° 6. Haricots blancs. 16,000 id.
- N° 7. Haricots de couleur. 16,000 id.
- N° 8. Riz. 10,000 id.
- N° 9. Poivre en grains. 400 id.
- N° 10. Sac de réglisse noir. 1,000 id.
- N° 11. Mélasse. 5,000 id.
- N° 12. Huile à manger. 1,500 id.
- N° 13. Sel marin. 20,000 id.
- N° 14. Cassonade cristallisée. 1,000 id.
- N° 15. Savon noir. 6,000 id.
- N° 16. Savon marbré. 1,200 id.
- N° 17. Cristaux de soude. 6,000 id.
- N° 18. Vinaigre. 4,000 lit.
- N° 19. Fromage de Gruyère. 2,500 kil.
- N° 20. Racine de gentiane. 600 id.
- N° 21. Houblon. 400 id.
- N° 22. Chlorure de chaux. 2,000 id.
- N° 23. Sulfate de fer. 1,200 id.
- N° 24. Charbon de terre. 500,000 id.
- N° 25. Bois de chauffage. 400 stè.
- N° 26. Bois de sapin pour le chauffage des fours. 800 id.
- N° 27. Huile de pétrole. 12,000 kil.
- N° 28. Huile de colza. 1,200 id.
- N° 29. Bougies stéariques. 200 id.
- N° 30. Bougies souches. 50 id.

Chacune de ces fournitures devra être soumissionnée à part et sera adjugée isolément.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges à la Préfecture de Maine-et-Loire et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

### MAISON

A LOUER

Présentement.

S'adresser à la Retraite. (213)

Etude de M. RENO, notaire à Neuillé.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

OU A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite.

### L'HOTEL DE LA POSTE

A Saumur, quartier de la Croix-Verte, près la Gare.

Très-beaux et très-vastes bâtiments, écuries, remises et cours; vaste jardin attenant à la maison principale, cours d'eau au bout.

Toutes facilités pour les paiements. S'adresser à M. BEIGNET, qui exploite l'hôtel, ou à M. RENO, notaire. (380)

MAIRIE DE SAINT-CYR-EN-BOURG.

### ADJUDICATION

pour

### LA CONSTRUCTION D'UNE MAIRIE

Le Maire de la commune de Saint-Cyr-en-Bourg prévient MM. les Entrepreneurs qu'il sera procédé, le dimanche 6 septembre 1874, à l'heure de midi, à la Mairie de Saint-Cyr, à l'adjudication des travaux de construction d'une mairie, s'élevant, honoraires d'architecte compris, à 4,600 francs.

Le devis et le cahier des charges sont déposés à la Mairie de Saint-Cyr, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours. (393)

### A AFFERMER

Pour la St-Jean prochaine,

### ANCIENNE MAISON LELIEVRE

A Distré.

Jolie maison avec vastes greniers, servitudes et belles caves pour le commerce des vins et la fabrication du champagne.

S'adresser à M<sup>me</sup> LELIEVRE, à Distré. (471)

### A VENDRE

### DEUX CHIENS COUCHANTS BIEN DRESSÉS.

S'adresser à GALLAIS, à la Beloderie, commune de Verrrye. (405)

### AVIS.

Les personnes qui se prétendraient créancières de M. Frédéric PELLÉ, marchand de vins, liqueurs et eau-de-vie en gros, à Saumur, rue de l'Abreuvoir, sont invitées à remettre DE SUITE leur compte à M. Guérin, agent d'affaires à Saumur, rue d'Alsace, 45 (ancienne rue de la Levée-d'Enceinte), qui est chargé, comme administrateur judiciaire, de la liquidation des biens et affaires dudit sieur Pellé. (405)

CHARPIGNON se charge de servir dans les repas et noces, à la ville et à la campagne; de froter et entretenir les parquets. S'adresser à l'angle des rues du Temple et Pavée, n° 2, à Saumur.

L'une des grandes institutions de Paris demande un licencié célibataire ayant passé 10 ou 15 ans dans l'enseignement et pouvant s'intéresser. Adresser 33, rue d'Enfer, à M. A. André. (409)

### INSTITUTION CHEVALIER

Paris, 65, rue du Cardinal-Lemoine (derrière le Panthéon).

PRÉPARATION A L'ÉCOLE DE SAINT-CYR ET AUX BACCALURÉATS ÈS-LETTRES ET ÈS-SCIENCES.

ÉCOLE DE SAINT-CYR. — Sur sept élèves qui ont suivi cette année les cours préparatoires, quatre ont été admissibles.

BACCALURÉATS ÈS-LETTRES ET ÈS-SCIENCES. — Dans les trois sessions de novembre 1873, de mars-avril et de juillet-août 1874, l'Institution Chevalier a eu 116 élèves reçus aux divers Baccalauréats. Ce sont:

Dans les Sciences: MM. Bedon, Béranger, Bouchaut, Boude, Champigny, Charlier, Clausener, Collet, Cordier, Crosnier, Croutelle, Dupray, Féron, Ferrand (Edouard), Fonson, Genoit, Giffro, d'Hombres, Hue, Lamoy, de Launay, Lefebvre, Loiseau, Lomuller, de Marcy, Maurel, Mennessier, Neuville, d'Ollier, Paris, Pasquier, Patout, Pauthonnier, Sélim, Potier, Prudhomme, Roisin, Rollaud, Rousseau, Rovillain, Salmon, Sanelles, Saussé, Savouré, Siombing, Spire, Taton, Thibaot, Tissot, Tonnellier, Toussaint, Vallienne.

Dans les Lettres: MM. Belin, Berger, Birot, Bizot, Bory, Bosc, de Brémont (Jacques), Brétillard, Brisson, Broulaud, Coite, Cordier, Coursaget, Daras, Darodes, Decisy, Delante, Deregnaucourt, Dessey, Doit, Druchet, Dotailly, Flamman, Ferrand (Georges), Foullaron, Gaignot, Garnot, Gaveau, Germain, Grenier, Grenon, Grignan, Harant, Hue, Jaillet, Jumeaux, Labordenave, Lachausse, Lacroix, Lacroix, Lefebvre, Lemaire, Lesecq-Destournelles, Lorette, Menant, de Merindole, de Molènes (Louis), de Molènes (Paul), Molin (Achille), Montagard, Ousselin, Pellefigues, Pellevoisin, Pont, Poulain, Prudhomme (Paul), Réache, Roisin, Rouzier, Royer, Salle, Siméon, Taton, Vallienne, Vauthier.

An 1<sup>er</sup> octobre prochain, ouverture des cours préparatoires à l'École de Saint-Cyr, ainsi que des cours préparatoires aux Baccalauréats pour les sessions de mars-avril et de juillet-août.

Tout en maintenant un cours spécial pour la préparation au Baccalauréat.

réal es-Lettres complet, l'Institution Chevalier a créé deux cours pour la préparation aux examens des deux séries, du Baccalauréat es-Lettres soigné.

Dans l'intérêt des élèves et des familles, elle a organisé les cours de la Deuxième Série de manière que les élèves qui passeront la deuxième partie du Baccalauréat es-Lettres, pourront subir en même temps, s'ils le désirent, les examens du Baccalauréat es-Sciences complet ou restreint.

Pour les élèves arriérés dans leurs études ou trop âgés pour suivre l'ordre traditionnel des classes, l'Institution Chevalier a créé des cours élémentaires, dans lesquels les élèves trouveront tous les secours nécessaires pour se préparer le plus rapidement possible à suivre utilement les cours supérieurs du Baccalauréat es-Lettres ou es-Sciences.

L'Institution fait faire pour ses élèves, sans augmentation du prix de la pension, des cours préparatoires aux examens du VOLONTARIAT. Cours spéciaux pendant les vacances pour la session d'octobre-novembre.

### GOUDRON BARBERON

hygiénique, anti-épidémique, le seul contenant tous les principes balsamiques, aromatiques du goudron.

GOUDRON RECONSTITUANT BARBERON, au chlorhydrate-phosphate de chaux, épuisement, maladie de poitrine, phthisie, anémie, dyspepsie, rachitisme, maladies des os, des femmes et des enfants.

L'ÉLIXIR FERRUGINEUX BARBERON, au chlorhydrate-phosphate de fer, reconstitue le sang, sans fatiguer l'estomac. Très-agréable, digestif, tonique.

### FEU BARBERON

remplace le fer rouge sans détruire le poil.

### POUDRE APPÉTISANTE BARBERON

pour chevaux, bœufs, vaches, moutons. Préserve de l'infatigabilité des maladies des volailles. Détail: toutes les pharmacies. Gros: MM. PROUST Fils et THIBAUT, 19 et 25, rue Saint-Léonard, à Nantes. (409)

Engrais PHILLOXÈRE, bre. s. p. d. i. contre le PHYLLOXÈRE. Méd. d'or. Cet engrais a l'avantage de fumer mieux que n'importe quelle fumure et de préserver la vigne des atteintes de l'insecte. Succès garanti. 28 fr. les 100 kilos à Paris.

### GUANO EUROPÉEN

pour bleds, orges, avoines, betteraves et prairies. Envoi de prospectus sur demandes. S'adresser à M. P. E. LAMY, chimiste, 11, boulevard Sébastopol, Paris. ON DEMANDE des représentants; appointements et remises. Ecrire avec timbre pour réponse. Saumur, imprimerie P. GODET.